

# AVIS DE MARCHÉ

Procédure ouverte internationale

## Mise à disposition de services d'hébergement et de restauration pour le personnel formateur et visiteur de DCI

N° EPF-2025-76\_AO1

### DESCRIPTION DU PROJET

#### 1. Description du marché

DCI, acteur de mise en œuvre de l'Union européenne, a été désigné par le Conseil de l'UE (Décision du Conseil 2024/1980) pour mettre en œuvre au titre de la Facilité Européenne pour la Paix une mesure d'assistance au profit des Forces armées tchadiennes.

Dans ce cadre, le présent marché a pour objet **la mise à disposition de services d'hébergement et de restauration pour le personnel formateur et visiteur de DCI.**

#### 2. Nombre et intitulés des lots

Le marché est composé d'un (1) lot unique : **Mise à disposition de services d'hébergement et de restauration pour le personnel formateur et visiteur de DCI.**

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### 3. Situations de recevabilité

Pour être recevables les offres devront être complétées comme demandé dans le règlement de la consultation.

#### 4. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance est autorisée à condition d'avoir obtenu de DCI l'acceptation de chaque sous-traitant dans les conditions détaillées au règlement de la consultation.

#### 5. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la

date limite de réception des offres.

## 6. Date prévue de commencement du marché

Début d'exécution estimé du contrat : **Juin 2026**.

## 7. Période de mise en œuvre des tâches

Le marché sera mis en œuvre à partir de sa notification.

# CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

## 8. Critères de sélection

Les critères de sélection de la candidature sont les capacités professionnelles, techniques et économiques/financières à réaliser **une prestation Mise à disposition de services d'hébergement et de restauration pour le personnel formateur et visiteur de DCI/**

## 9. Critères d'attribution

Les critères d'attributions sont définis dans le règlement de la consultation.

Dès que DCI a fait son choix de la meilleure offre, DCI informe par écrit les soumissionnaires du résultat de l'appel d'offres :

- en indiquant au soumissionnaire ayant obtenu la 2ème meilleure note qu'il est l'attributaire de réserve en cas de retrait de l'attributaire retenu ou d'échec de la mise au point du contrat, et
- en notifiant aux soumissionnaires non retenus le rejet de leur offre.

# SOUMETTRE UNE OFFRE

## 11. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le prestataire doit envoyer l'engagement de confidentialité à l'adresse suivante : [ma-ue.achats@groupepci.com](mailto:ma-ue.achats@groupepci.com).

Ce document de confidentialité doit être signé et renvoyé à l'adresse e-mail mentionnée ci-dessus. L'accès du dossier de consultation est conditionné par la transmission de ce document de confidentialité signé.

Le dossier de la consultation sera accessible à compter **du 16/04/2026** sous l'outil en ligne une fois le document de confidentialité signé réceptionné par DCI. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être déposée sur la plateforme en ligne **au plus tard le 30/04/2026 à 12h00**. DCI répondra aux questions **le 11/05/2026** au plus tard.

DCI pourra éventuellement être amené à modifier le calendrier et le notifiera par écrit aux candidats via l'outil en ligne.

## **12 Date limite de soumission des offres**

La date limite de soumission des offres est fixée **au 21/05/2026 à 12H00** (fuseau horaire de Paris). Toute offre reçue au-delà de cette date limite ne sera pas prise en considération et ne pourra être étudiée.